

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

41^e SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO

Paris, du 09 au 24 novembre 2021

Débat de politique générale

Allocution du
Professeur Majesté N. Ihou WATEBA,
Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Président de la commission nationale pour l'UNESCO

Monsieur le Président de la Conférence générale,
Monsieur le Président du Conseil exécutif,
Madame la Directrice générale,
Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,
Excellences, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs.

Monsieur le Président,

Je voudrais vous féliciter pour votre élection à la tête de la présente session et vous souhaiter plein succès dans vos fonctions.

Je saisis l'occasion pour saluer le travail accompli par votre prédécesseur, son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur Ahmet Altay CENGIZER.

Je voudrais aussi saluer le travail réalisé, en cette période difficile, par Monsieur le Président du Conseil exécutif et dire un sincère merci à madame la Directrice générale pour son leadership à la tête du Secrétariat durant son mandat.

Mesdames, Messieurs,

Apparue à la fin de l'année 2019, l'épidémie de covid-19 est devenue une grave pandémie au premier trimestre 2020. Surpris par l'apparition soudaine et la vitesse de la propagation du virus, la plupart des gouvernements du monde ont confiné leurs populations. La pandémie de covid-19, dès lors, bouleverse le quotidien de l'humanité et s'installe dans la durée. Elle résonne également au cœur de la mission de l'UNESCO en touchant tous les grands programmes de l'Organisation y compris son fonctionnement au plus fort moment de la crise. Nous devons continuer à développer la résilience vis-à-vis de cette pandémie en nous adaptant et en travaillant pour atténuer ses impacts. Mon pays apprécie les

efforts de la Directrice générale dans l'organisation de la riposte de l'UNESCO et l'assistance qu'elle apporte aux Etats membres.

Ainsi, dans le domaine de l'éducation, la priorité a été la reprise du chemin de l'école pour éviter une catastrophe générationnelle comme l'a mis en évidence la réunion ministérielle de haut niveau tenue en mars 2021.

L'UNESCO a aussi soutenu les activités pédagogiques en mettant en place la coalition mondiale pour l'éducation afin de faciliter la continuité des enseignements grâce à l'apprentissage à distance.

L'approbation de la requête intitulée « élaboration d'une politique d'intégration des TIC dans l'enseignement au Togo », dans le cadre de l'exercice biennal passé, va dans le même sens.

Je voudrais profiter de l'opportunité pour adresser les gratitude de mon pays à Madame la Directrice générale qui a autorisé l'approbation dudit projet.

L'idée de la rédaction de cette politique est de mettre à disposition du système éducatif togolais un outil de renforcement de la résilience face aux chocs futurs, qu'ils soient sanitaires ou environnementaux. Il ne s'agira pas seulement d'une transformation numérique et de l'intégration de la technologie, mais aussi de l'autonomisation des enseignants, du personnel administratif scolaire et des apprenants. Je me réjouis donc de la prise en compte de cette préoccupation par notre Organisation dans le projet de programme et de budget 2022-2025.

En matière de sciences, mon pays apprécie le projet de recommandation sur la science ouverte qui sera soumis à notre adoption à la présente session ainsi que le projet de recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle.

L'adoption de la recommandation sur la science ouverte démocratise un peu plus l'accès aux savoirs et augmente l'efficacité de la recherche, en permettant que les

données soient faciles d'accès et réutilisables. Depuis le début de la pandémie de covid-19, les gouvernements ont mis en place des conseils scientifiques dont le rôle est de leur fournir des informations scientifiques afin de les orienter dans leurs prises de décisions. Les données et la diffusion scientifiques rendues accessibles par une science ouverte faciliteraient la coopération scientifique internationale en faveur de la paix. En conséquence, nous invitons l'UNESCO à prendre des mesures, après adoption, pour instituer rapidement les mécanismes de mise en œuvre de la recommandation sur la science ouverte.

L'intelligence artificielle simplifierait énormément la vie à l'humanité dans ses nombreuses applications mais créerait aussi d'importants défis. De grands efforts devraient être entrepris pour sensibiliser les citoyens aux usages de l'intelligence artificielle respectant les droits humains et la dignité humaine.

Monsieur le Président,

Mesdames, messieurs,

Le rapport 2021 du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du changement climatique est bouleversant. Le réchauffement climatique s'accélère et les conclusions de ce rapport permettent au GIEC d'être clair sur le lien direct entre l'activité humaine et le réchauffement climatique actuel.

Le comité consultatif national de bioéthique du Togo a organisé, avec l'appui financier de l'UNESCO, un atelier de sensibilisation et de formation des acteurs de développement sur l'éthique du changement climatique.

La réflexion mondiale sur l'éthique du changement climatique doit être placée au centre des discussions et des décisions politiques. Le secteur des sciences sociales et humaines doit continuer à mettre en avant les principes énoncés dans la déclaration de principes éthiques en rapport avec le changement climatique.

En ce qui concerne la culture, l'impact de la crise sanitaire sur le patrimoine culturel et naturel a été constaté dans toutes les régions. L'UNESCO a collaboré étroitement avec les Etats membres en les aidant à mettre des mesures d'atténuation en place et en fournissant des conseils sur les stratégies et plaidoyers pour des plans de rétablissement durable des sites et autres biens culturels.

Au Togo, nous avons mis à profit l'arrêt soudain des visites touristiques sur les sites pour faire l'état des lieux de la mise en œuvre de la convention sur le patrimoine culturel et naturel y compris l'actualisation de notre liste indicative avec l'appui financier de l'UNESCO. Le gouvernement va prendre des dispositions pour favoriser le développement de l'accès numérique aux sites.

Avec la pandémie de covid-19, la communication et l'information sont atteintes d'un autre virus aussi meurtrier, le fake news. Il fait aussi des ravages importants qu'il faut le combattre. La liberté d'expression, l'accès à l'information et une couverture médiatique de qualité sont essentiels pour faire face à la crise sanitaire. Il convient que les médias reçoivent un soutien adéquat en matière de développement des capacités de façon à assurer une couverture professionnelle des principaux aspects du développement durable, notamment l'égalité des genres et les enjeux mondiaux.

Par ailleurs, la mise en place des institutions de mémoire qui archivent le patrimoine documentaire est importante pour fournir des informations de qualité et une perspective historique sur la manière dont les pandémies ou autres événements ont été traités dans le passé. C'est dans ce sens que la haute autorité de l'audiovisuel et de la communication du Togo a initié, avec l'appui financier de l'UNESCO, un séminaire d'information et de formation sur la gestion et la conservation du patrimoine documentaire des médias.

Pour terminer, Monsieur le Président,

Mon pays accorde son appui à l'adoption du projet de stratégie à moyen terme, le 41 C/4 et celui de programme et de budget, le 41 C/5.

Je vous remercie.